Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250904-D2025-259-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/09/2025
Publication : 04/09/2025

DÉCISION

CONCLUSION DE MARCHES PUBLICS POUR LA LOCATION DE SCOOTERS SOUS-MARINS ET DE PARCOURS AQUATIQUES DANS LES EQUIPEMENTS AQUATIQUES AGGLOCEANE

1.1 Marchés publics

GS/DM/IG/MLM/LF
N°D2025-259

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,

***Vu** les statuts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux tels qu'approuvés par arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2024278-0001 du 04 octobre 2024,*
***Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9, L. 5211-10 et L. 5216-1 et suivants,*
***Vu** le code de la commande publique et notamment son article R. 2122-3,*
***Vu** le 6b° de la délibération n°2021-075 B du conseil communautaire du 12 avril 2021 telle que modifiée par la délibération n°CC2023-078 du 22 mai 2023 et portant délégation d'attribution au Président pour prendre toute décision concernant l'attribution des contrats et la conclusion des avenants pour les marchés ou accords-cadres de fournitures courantes et services quel que soit leur montant et qui ne relèvent pas de la compétence d'attribution de la Commission d'appel d'offres telle que définie à l'article L.1414-2 du code général des collectivités territoriales,*
***Vu** l'arrêté du Président n°2025-302 du 09 avril 2025 portant délégation de signature à Monsieur Damien MICHEL, manager de transition en charge de la coordination générale de l'activité de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, pour la passation, l'exécution (y compris les avenants) et le règlement des marchés publics d'un montant inférieur à 50 000 €HT,*
***Vu** le projet de contrat pour la location d'un kit de scooters sous-marins et de parcours aquatiques de la société FLOWPULSE, dans le cadre de la journée « portes ouvertes » qui se déroulera le 7 septembre sur le site d'Agglocéane Saint-Rémy-sur-Avre,*
***Vu** le projet de contrat pour la location d'un kit de scooters sous-marins et de parcours aquatiques de la société FLOWPULSE, dans le cadre des journées portes ouvertes qui se dérouleront le 7 septembre sur le site Agglocéane Saint-Rémy-sur-Avre et le 21 septembre sur le site Agglocéane de Vernouillet,*
***Vu** le projet de contrat pour une formation obligatoire certifiante destinée aux maîtres-nageurs pour assurer l'encadrement de l'activité FLOWPULSE sur les sites de Saint-Rémy-sur-Avre et Vernouillet,*

Considérant que la Communauté d'agglomération souhaite proposer des animations de scooters sous-marins et de parcours aquatiques dans le cadre des journées « portes ouvertes », qui se dérouleront sur le site Agglocéane de Saint-Rémy-sur-Avre le 7 septembre 2025 et le 21 septembre sur le site Agglocéane de Vernouillet,
Considérant qu'après comparaison des offres de services disponibles, la société FLOWPULSE est la seule à proposer la location du matériel nécessaire à la réalisation des animations de scooters sous-marins et de parcours aquatiques souhaitées,
Considérant que la location du matériel sur le site Agglocéane de Saint-Rémy-sur-Avre du 5 septembre 2025 au 8 septembre 2025 s'élève à un montant global de 1 152,86 € TTC,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250904-D2025-259-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/09/2025
Publication : 04/09/2025

Considérant que la location du matériel sur le site Agglocéane de Vernouillet du 19 septembre 2025 au 22 septembre 2025 s'élève à un montant global de 1 872,86 € TTC incluant la formation des maîtres-nageurs de la Communauté d'agglomération pour un montant de 720,00 € TTC,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DE CONCLURE un marché public avec la société FLOWPULSE, située Lieu-Dit Bellevue, 39 route de Cachemire, 72210 La Suze-sur-Sarthe, pour la location d'un kit de scooters sous-marins et de parcours aquatiques du 5 septembre 2025 au 8 septembre 2025, à l'occasion de la journée « portes ouvertes » le 7 septembre 2025 du site Agglocéane de Saint-Rémy-sur-Avre, pour un montant de 1 152,86 € TTC.

ARTICLE 2 : DE CONCLURE un marché public avec la société FLOWPULSE, située Lieu-Dit Bellevue, 39 route de Cachemire, 72210 La Suze-sur-Sarthe, pour la location d'un kit de scooters sous-marins et de parcours aquatiques du 19 septembre 2025 au 22 septembre 2025, à l'occasion de la journée « portes ouvertes » le 21 septembre 2025 du site Agglocéane de Vernouillet, et comprenant une formation certifiante à destination des maîtres-nageurs de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour un montant total de 1 872,86 € TTC (comprenant la location de matériel pour un montant de 1 152,86 € TTC et la formation pour un montant de 720,00 € TTC).

ARTICLE 3 : DE CHARGER Monsieur le Manager de Transition et le comptable public assignataire de la trésorerie de Dreux agglomération, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : DE PRECISER qu'une ampliation de la décision sera notifiée à FLOWPULSE.

ARTICLE 5 : D'INFORMER que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Un recours administratif adressé au Président dans le délai de recours contentieux interrompt ce dernier pendant un délai de deux mois.

Fait à Dreux, le 28/08/2025

Pour le Président et par délégation,
le Manager de Transition

Damien MICHEL

Acte publié électroniquement sur le site internet de la collectivité le : 04 SEP. 2025